

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Le Crédit Mutuel Arkéa officialise son partenariat avec la SNSM pour soutenir ses collaborateurs engagés en tant que sauveteurs bénévoles**

Brest, le 9 avril 2025 - Le Crédit Mutuel Arkéa et la SNSM annoncent la signature d'une convention nationale de partenariat visant à soutenir l'engagement des collaborateurs du Groupe en tant que sauveteurs bénévoles. Les collaborateurs bénéficieront du maintien de leur rémunération jusqu'à 12 journées par an lorsqu'ils sont mobilisés pour des interventions ou des formations. La signature de cette convention a eu lieu hier soir au Musée national de la Marine de Paris en présence de l'amiral Emmanuel de Oliveira, président de la SNSM, et de Julien Carmona, président du Crédit Mutuel Arkéa.



*L'Amiral Emmanuel de Oliveira, président de la SNSM et Julien Carmona, président du Crédit Mutuel Arkéa*

Fidèle à son ADN coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa inscrit cet engagement auprès de la SNSM dans une démarche plus large de soutien aux missions de sécurité civile et de responsabilité sociétale. Largement ancré sur la façade atlantique, le Groupe réaffirme ainsi son attachement aux territoires et aux valeurs de solidarité qui le

caractérisent. Concrètement, les collaborateurs-bénévoles bénéficient désormais du maintien de leur rémunération jusqu'à 12 journées par an lorsqu'ils sont mobilisés pour des interventions ou des formations dans le cadre de leurs missions au sein de la SNSM. Cette valorisation du temps consacré aux missions de sauvetage est ensuite valorisée dans la performance extra-financière du Groupe.

Avec 11 000 bénévoles répartis au sein de 206 stations de sauvetage et 32 centres de formation et d'intervention, la SNSM joue un rôle essentiel en mer et sur le littoral, assurant en 2023, près de 30 000 personnes prises en charge dont plus de 12 000 secourues et près de 15 000 soignées en mer et sur les plages.. Pour poursuivre sa mission, l'association doit pouvoir compter sur des sauveteurs disponibles, y compris en semaine et en journée, un enjeu clé dans de nombreuses stations où les bénévoles sont majoritairement des actifs.

---

### À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 500 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,4 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 198,4 milliards d'euros.

Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

**Contact presse** : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

[cm-arkea.com](https://www.cm-arkea.com)

### À propos de la SNSM

La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales **le sauvetage en mer et la surveillance des plages**. Elle s'appuie sur **près de 11 000 bénévoles** qui œuvrent à partir de **206 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), **32 centres de formation et d'intervention** et **229 postes de secours sur les plages**. La SNSM dispose également d'un Pôle national de Formation (PNF) basé à Saint-Nazaire et de deux ateliers d'entretien basés à Saint-Malo et Palavas-les-Flots.

Elle est financée à 60 % par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises, à 26 % par les subventions publiques (Etat et collectivités territoriales), le restant correspondant à des missions de services (Dispositifs prévisionnels de secours, remorquages, dispersions de cendres...).

**Contact presse** : Claire Berthelot - 01 56 02 63 68 - claire.berthelot@snsnm.org